

dois faire observer que le ton tranchant du premier ministre au cours des différentes phases de son exposé m'a presque convaincu que nous avons affaire à un problème mathématique: les faits sont les faits, dit-il, et nul changement de gouvernement ne saurait le modifier. L'honorable député de Wetaskiwin (M. Irvine) répéta le même axiome. Mais tout dépend de l'angle d'où vous abordez les faits et de vos idées préconçues. Ainsi que l'on fait remarquer les honorables députés, y compris l'honorable député à ma gauche (M. Euler), différentes personnes étudiant les mêmes faits en arriveront à des conclusions différentes. Les juges diffèrent d'opinion, les tribunaux diffèrent d'opinion et même les membres de la commission des chemins de fer ne s'accordent pas toujours dans les jugements qu'ils ont à rendre sur les mêmes faits et sur les mêmes témoignages.

J'ai remarqué en plus d'une circonstance combien il était difficile de se renseigner sur le coût de la production même dans son propre pays. Combien plus difficile sera-ce alors de s'assurer du coût de la production d'un article quelconque dans un autre pays où vous n'avez aucune autorité? Tout ce que vous pouvez faire, c'est de fureter et d'obtenir vos soi-disant faits du mieux possible. Voilà tout.

Cette commission ne voyagera pas aux Etats-Unis ou dans les autres pays et la commission américaine du tarif ne viendra pas en ce pays; ce sont les représentants de la commission qui font ces visites. Je me rappelle qu'une fois un certain représentant d'une commission de tarif était venu au Canada pour se renseigner sur le coût de la production du blé et j'ai remarqué dans le temps que ce personnage avec sa suite allait dans les endroits les plus favorables où il pouvait obtenir un coût de production peu élevé. J'étais peut-être injuste dans mes soupçons, mais le fait est que ces gens visitaient seulement les localités démontrant un coût de production peu élevé qui serait de nature à étayer leur conclusion en faveur de droits plus élevés contre nous. Peu importe ce qui en était, j'ai fait plus que confirmer mes soupçons depuis.

Allez donc comparer le coût de production du blé au cours de ces trois dernières années, dans certaines parties de la Saskatchewan, avec le coût des trois années précédentes et en tirer ensuite une conclusion mathématique relative au coût de production sur des données aussi variées et instables. Mais vous auriez peut-être dans un cas un coût cent fois plus élevé que dans l'autre, suivant l'année à laquelle vous vous arrêtez pour prendre vos soi-disant "faits" ou votre coût de pro-

duction. Dans le sud de la Saskatchewan, le coût de production du blé est autour de \$100 le boisseau,—je n'ai jamais fait le calcul mais je donne ce chiffre à peu près. Et faites maintenant une comparaison avec le coût en 1928. Quelle vaste différence vous auriez! Et cependant, c'est par des calculs élastiques comme ceux-là que le premier ministre veut établir le coût de la production.

Il y a eu une enquête très peu satisfaisante dans les Provinces maritimes relative au coût de production des pommes de terre. Je ne suis pas au courant des détails de l'enquête américaine, mais je connais fort bien les efforts tentés par les représentants de la commission américaine du tarif en vue d'obtenir le coût de la production du lait et de la crème au Canada. Il était évident dès le début, les membres du comité s'en souviendront sans doute, vu la législation adoptée dans ce pays, d'après le bill Lenroot-Taber, que l'intention bien arrêtée était d'exclure le lait et la crème du Canada.

Cette loi a été modifiée sur les représentations des producteurs laitiers du Canada, mais les Américains ont persévéré dans leur détermination d'exclure ces produits et ils ont finalement réussi à éliminer pratiquement nos producteurs-laitiers. Au cours de ce débat, je m'adressai au secrétaire ou au président de la commission américaine du tarif,—j'oublie lequel des deux,—pour protester contre leur méthode d'obtenir des renseignements sur le coût de notre production. Partout où ces représentants se sont dirigés ils recherchaient certains chiffres,—un prix de revient peu élevé,—qui motiveraient l'imposition de droits élevés aux Etats-Unis.

Est-ce là un simple soupçon ou la chose a-t-elle été confirmée par les faits? Quoique je m'en rapporte à ma mémoire des faits, ce que j'avance est en somme exact, comme les dossiers du département de l'Agriculture peuvent le démontrer. J'écrivis au secrétaire de la commission du tarif, à Washington, pour lui dire que s'ils voulaient obtenir des données et des chiffres exacts relativement au coût de production du lait et de la crème je mettrais à leur disposition notre ferme d'expérimentation avec toutes ses archives ou toute autre ferme de démonstration au Canada. Les Américains n'ont jamais voulu profiter de cette offre. Il est bien vrai que deux ou trois représentants sont venus plus tard à Ottawa, mais ils se sont tenus loin de nos fonctionnaires de la ferme et ils ne nous ont rien demandé en fait de renseignements. Je n'étais pas à Ottawa quand ils sont venus, de sorte que je ne puis pas parler personnellement de leur visite. Je sais, cependant, que je les ai invités à s'adresser directement pour obtenir

[L'hon. M. Motherwell.]